

# Conseil d'administration

GB.291/PFA/BS/4 291<sup>e</sup> session

Genève, novembre 2004

Sous-comité du bâtiment PFA/BS

#### QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

# Examen du parc des locaux de l'OIT

- 1. Lors de sessions récentes du Conseil d'administration, le Bureau a été prié de fournir davantage d'informations sur les critères et priorités concernant les locaux et services y relatifs qui permettraient à l'OIT de répondre à ses besoins à moyen et à long terme; l'adaptation du milieu de travail en vue d'une mise en conformité de l'ensemble des locaux avec les normes les plus récentes en matière de sûreté, de sécurité et de santé et, enfin, les ressources et propositions budgétaires pour un financement à long terme au vu des travaux envisagés.
- 2. A sa 289<sup>e</sup> session (mars 2004), le Conseil d'administration a été informé par une enquête Internet des progrès accomplis concernant la collecte d'informations sur l'infrastructure des bureaux au siège et sur le terrain. Cette enquête est maintenant pratiquement terminée, et il est désormais possible d'obtenir des informations détaillées pour les bureaux extérieurs sur de nombreux aspects: dotation en personnel, sûreté, questions de sécurité et de santé, infrastructure, bâtiments, installations, services et installations techniques. Ces informations détaillées permettront un suivi et une évaluation continue des bureaux de l'OIT sur une base quotidienne. On trouvera ci-joint, en annexe au présent document, un tableau résumant certaines des informations recueillies destiné à l'information des membres du sous-comité.
- 3. L'analyse préliminaire des informations recueillies dans le cadre de cette étude a montré que 85 pour cent des bureaux extérieurs sont conformes aux normes de sécurité et de santé et que plus de 70 pour cent des bureaux extérieurs sont conformes aux Normes minimales de sécurité opérationnelle (MOSS) établies par l'UNSECOORD. Les bureaux nécessitant des travaux d'amélioration feront l'objet d'une planification opérationnelle et budgétaire visant à remédier aux faiblesses recensées dans l'étude.

# Stratégies concernant les locaux

- **4.** Ce processus de recueil de données constitue une étape importante de l'élaboration d'une stratégie d'ensemble de l'OIT en matière de locaux. Une telle stratégie doit être suffisamment souple pour répondre aux besoins du Bureau, qui sont appelés à évoluer, et reposer sur un certain nombre d'éléments comme suit:
  - a) préparation d'analyses de rentabilité rigoureusement structurées visant à faire le point des coûts et des avantages qui découleraient d'une décision de relocalisation ou

- d'achat/location. Ceci permettrait de veiller à ce que les décisions prises dans ces domaines constituent une option financière et opérationnelle viable pour l'OIT;
- b) considérations relatives à la couverture géographique, aux besoins de l'OIT du point de vue de l'appui à ses programmes présents et futurs et à l'aptitude à servir les mandants d'une manière effective et efficient;
- c) réflexion sur l'utilisation des ressources disponibles dans le Fonds pour le bâtiment et le logement et étude d'autres sources éventuelles de financement;
- analyse approfondie des avantages et des inconvénients liés à l'acceptation de dons de terrains et de bâtiments offerts par des gouvernements, et évaluation complète des implications financières et politiques de tels dons;
- e) mesures propres à assurer que le parc des locaux répond aux normes et aux besoins en matière de santé, de sécurité et de sûreté;
- f) prise en compte d'autres problèmes liés aux mesures concernant l'infrastructure, tels que soulevés par le Conseil d'administration.

#### Problèmes relatifs aux locaux

#### Siège

- 5. Le financement de certains travaux de réparation et d'entretien urgents au bâtiment du siège à Genève constitue un problème majeur pour l'OIT aujourd'hui. Dans le cadre de l'installation d'un nouvel équipement de sécurité dans les entrées principales menant aux zones des parkings et au bâtiment, un certain nombre de compagnies d'assurance ont inspecté le bâtiment du siège et conclu que, en plus des aspects relatifs à la sécurité, d'autres améliorations étaient nécessaires pour mettre le bâtiment, construit il y a trente ans déjà, en conformité avec les normes actuelles de construction, de sécurité et de santé. La nécessité des travaux suivants a notamment été établie:
  - a) remplacement du câblage électrique, des installations de plomberie et des matériaux d'isolation à tous les étages pour garantir la conformité avec les normes actuelles en matière de sécurité et de santé. Cette opération serait réalisée par étapes et s'échelonnerait sur plusieurs années. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, il serait souhaitable dans le même temps de repenser l'organisation des locaux, notamment en vue d'une exploitation optimale de l'espace;
  - b) rénovation et remise en état (étanchéité) de certains matériaux de couverture endommagés;
  - c) remise en état et remplacement de certains éléments des matériaux et des joints de la façade ainsi que de la structure du parking, travaux rendus nécessaires dans ce dernier cas par l'usure et l'effet du gaz carbonique;
  - d) rénovation des ascenseurs et des escaliers roulants qui demandent actuellement des services d'entretien fréquents;
  - e) installation d'équipements supplémentaires pour la détection et la prévention des incendies (extincteurs, portes coupe-feu automatiques, ignifugation du câblage, travaux de plomberie, etc.);

GB291-PFA-BS-4-2004-07-0122-01-Fr.doc/v.2

- f) rénovation des cuisines en vue d'améliorer le niveau d'hygiène, de sécurité et de sûreté. Des négociations sont actuellement en cours en vue d'un financement partiel des travaux nécessaires par la société chargée de l'exploitation des restaurants;
- g) rénovation des cabines des interprètes et de l'équipement des salles de conférence, hors d'usage dans certains cas.
- 6. L'OIT a lancé un processus de consultation auprès d'un ingénieur spécialisé dans les structures en vue d'élaborer un plan plus précis pour les travaux futurs. Des études préliminaires ont montré que le coût en serait considérable et atteindrait entre 60 et 80 millions de dollars des Etats-Unis. Il est proposé que les travaux de rénovation et de remise en état soient menés à bien selon un calendrier à court, moyen et long terme et que des priorités réalistes soient fixées pour assurer que les tâches les plus urgentes sont dûment circonscrites et réalisées. Le Bureau établira pour la prochaine session du Conseil d'administration, en mars 2005, des propositions sur l'action à entreprendre pour répondre aux besoins immédiats et aux priorités à court terme ainsi qu'une estimation détaillée des coûts. Il conviendrait en outre que des travaux d'entretien préventifs soient prévus dans le plan de rénovation et de remise en état et dans son financement afin d'éviter que l'Organisation ait à faire face à des dépenses aussi considérables à l'avenir.
- 7. La principale source de financement pour la rénovation et l'entretien du bâtiment du siège est le Fonds pour le bâtiment et le logement. Ce fonds est financé sur le budget ordinaire par le transfert de 385 000 francs suisses à chaque période biennale et est également crédité du revenu de la location des locaux et des places de parking vacants qui s'élève à quelque 600 000 francs suisses par période biennale. Le Fonds pour le bâtiment et le logement présente actuellement un solde disponible d'environ 5,1 millions de francs suisses, et une provision de 4,3 millions de francs suisses supplémentaires est disponible pour des travaux de réparation majeurs concernant certaines installations techniques (chauffage, climatisation, plomberie).
- **8.** Des transferts provenant d'excédents budgétaires ont également été approuvés par le Conseil d'administration pour compléter les montants disponibles dans le Fonds pour le bâtiment et le logement, dont le dernier portait sur un montant de 2,75 millions de dollars des Etats-Unis provenant de l'excédent de 2000-01.
- **9.** Pour pouvoir financer les investissements considérables qu'exigent les travaux de rénovation du bâtiment du siège mentionnés plus haut, d'autres arrangements d'ensemble en matière de financement doivent être envisagés. Le Bureau étudie actuellement toutes les possibilités, y compris une stratégie de financement multi-biennale; il est, du reste, ouvert à toute suggestion que les membres de ce sous-comité pourraient formuler en la matière.

#### **Bureaux extérieurs**

- **10.** S'agissant des bureaux extérieurs, des déménagements d'urgence imposés par des considérations de sécurité ont conduit à des dépenses imprévues. On peut citer les exemples suivants:
  - Port of Spain: suite à un incendie, le personnel du bureau a dû être réinstallé dans de nouveaux locaux.
  - Manille: du fait de la détérioration du bâtiment du bureau de l'OIT, le personnel a dû quitter les locaux communs des Nations Unies pour d'autres pris en location pour des raisons de sécurité et de santé.

GB291-PFA-BS-4-2004-07-0122-01-Fr.doc/v.2

- Jakarta: le personnel a dû quitter les locaux communs des Nations Unies pour être réinstallé dans de nouveaux locaux pris en location pour des raisons de sécurité.
- Abidjan: la situation du pays du point de vue de la sécurité a imposé la réinstallation du personnel pour une longue durée.
- 11. Le sous-comité voudra sans doute fournir des orientations au Bureau sur la poursuite de l'élaboration d'une stratégie concernant les locaux, eu égard au cadre décrit plus haut.

Genève, le 26 octobre 2004.

Document soumis pour discussion.

GB291-PFA-BS-4-2004-07-0122-01-Fr.doc/v.2

### **Annexe**

e e ques arabes e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Genève Abidjan Lima Bangkok Beyrouth  Budapest Moscou Abidjan * Addis-Abeba	1 425 210 30 7 79 96 127 31	X	X		
e ques arabes e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Abidjan Lima Bangkok Beyrouth  Budapest Moscou Abidjan *	7 79 96 127 31				
e ques arabes e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Abidjan Lima Bangkok Beyrouth  Budapest Moscou Abidjan *	7 79 96 127 31		X		
e ques arabes e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Abidjan Lima Bangkok Beyrouth  Budapest Moscou Abidjan *	79 96 127 31				
e ques arabes e e e e e e e e e e e e e e e e e e	Abidjan Lima Bangkok Beyrouth  Budapest Moscou Abidjan *	79 96 127 31				
e e e e e e e	Lima Bangkok Beyrouth Budapest Moscou Abidjan *	96 127 31				
e e e e e e e	Bangkok Beyrouth Budapest Moscou Abidjan *	127 31	X			
e e e e e	Beyrouth  Budapest  Moscou  Abidjan *	31		++		
e e e e e	Budapest Moscou Abidjan *			+		х
e e e e e	Moscou Abidjan *	29			Х	
e e e e e	Moscou Abidjan *	29		Х		1
e e e e	Abidjan *	10		<del>  ^  </del>	Х	+
e e e		- ' -		+		+
e e		35		<del>1 1</del>		х
e e	Le Caire	17		+ + +	Х	<del>                                     </del>
е	Dakar	35		+ + +	X	+
	Harare	37			X	
	Yaoundé	22		x		1
ques	Lima *			<del>  ^  </del>		+
ques	Port of Spain	32		<del>                                     </del>	Х	1
ques	San Jose	40		+ +	X	1
ques	Santiago	20		<del>                                     </del>	X	1
,	Bangkok *	<del></del>		<del>                                     </del>		1
	Manille	35		† †	Х	1
	New Delhi	72	Х	<del>                                     </del>		1
				1		1
	New York	8			Х	
	Tokyo	15				Х
	Washington	6			Х	
е	Ankara	12		Х		
е	Berlin	4			Х	
е	Bruxelles	9	Х			
е	Lisbonne	4		Х		
е	Londres	6			Х	
е	Madrid	8		Х		
е	Paris	6			Х	
е	Rome	9		Х		
е	Alger	6				X**
е	Antananarivo	21				Х
е	Dar es-Salaam	35			Х	
е	Kinshasa	11				Х
е	Abuja	12		Х		
е	Lusaka	18			Х	
е	Prétoria	11			Х	
ques	Brasilia	40	Х			
ques	Buenos Aires	25	Х			
ques	Mexico	19			Х	
	Beijing	25				Х
	Colombo	15				X **
	Dhaka	31			Х	
	Hanoi	29			Х	
	Islamabad	27	Х			
	Jakarta	20			Х	
	Katmandou	42			Х	
	Suva	9				Х
	Yangon	5			Х	
arabes	Koweit	3		Х		
е	Almaty	5		I	Х	
е	Bakou	1		T	Х	
е	Bucarest	1		Х		
е	Kiev	3		Х		
е	Minsk	1		Х		
e	Sarajevo	1			Х	
	Sofia	1		Х		
	Tirana	1		Х		
	Dili	1			Х	
•	Kaboul	1			Х	
	Jérusalem	3			Х	
arabes						
arabes						
arabes		2 899				
			_	4.5	20	9
	e e e arabes	e Sarajevo e Sofia e Tirana Dili Kaboul	Sarajevo	e Sarajevo 1 e Sofia 1 e Tirana 1 Dili 1 Kaboul 1 arabes Jérusalem 3	E	E

<sup>\*</sup> Voir sous bureaux régionaux pour les effectifs.
\*\* Mis à disposition gratuitement mais avec des frais pour l'accès à des services communs.